

Le 20 juin 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le Conseil municipal se réunira à la **Mairie de Carignan de Bordeaux, dans la salle du Conseil municipal**, le :

MERCREDI 26 JUIN 2024 à 18h30

Avec pour ordre du jour, les éléments mentionnés ci-après.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,
Thierry GENETAY

ORDRE DU JOUR

- I- OUVERTURE DE SEANCE : QUORUM – SECRETAIRE DE SEANCE**
- II- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024**
- III- AFFAIRES SOUMISES A DÉLIBÉRATIONS**

1- FINANCES	Décision Modificative 1 – Investissement 621,23 €
2- FINANCES	Décision Modificative 2 – Investissement 800 €
3- FINANCES	Affectation du résultat Budget Energie – Nouvelle affectation (erreur de 10 centimes sur le vote d'avril)
4- FINANCES	Décision Modificative 1 Budget Energie – Fonctionnement 0,10 €
5- PROJET	Délibération actant le Programme de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB)
6- SUBVENTIONS	Demande de subvention Voie Verte – Actualisation du plan de financement avec le fonds de concours de la CDC
7- SUBVENTIONS	Demande de subventions SDEEG
8- VOIRIE	Convention CRD - (rue de Verdun – route de Tresses)
9- RESSOURCES HUMAINES	Ouverture poste Adjoint Technique sur emploi non permanent
10- RESSOURCES HUMAINES	Ouverture de poste Rédacteur Principal 2 nd e classe
11- RESSOURCES HUMAINES	Ouverture de poste Adjoint technique - Emploi Agent polyvalent annualisé Temps non complet - 30h/an
12- RESSOURCES HUMAINES	Ouverture de poste Adjoint technique - Emploi Agent polyvalent annualisé Temps non complet - 16h/an

13-URBANISME	Servitudes
14- SERVICE A LA POPULATION	Convention entre La Poste et la commune pour l'Agence Postale Communale
15-SYNDICATS	SDEEG : Rapport d'activités Eclairage Public 2023

Pouvoir

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à M./Mme

A effet de me représenter à la réunion du conseil municipal de Carignan de Bordeaux convoqué pour le 26 JUIN 2024 à 18h30, de prendre part à toutes les délibérations.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tous les autres jours suivants dans le cas d'un report de la réunion de l'assemblée délibérante pour une cause quelconque.

Signature :